

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price (salle WGB), le lundi, 3 août 2020 à 20h00 heures.

Sont présents à cette séance :

Présidé par M. Bruno Paradis - Maire	
1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné (absent)
3- Ghislain Michaud	6- Lise Lévesque

Assiste également à la séance, Martin Normand, directeur général.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-08-88

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2020-08-89

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que le procès-verbal du lundi, 6 juillet 2020, soit adopté.

Adopté

3.2 Adoption des comptes à payer

2020-08-90

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 9733 à 9771	45 250.34\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3137 à 3154	37 374.29\$
SALAIRES ÉLUS (Juillet)	3 483.55\$
SALAIRES INCENDIE (4 juillet au 25 juillet)	5 220.52\$
SALAIRES EMPLOYÉS (4 juillet au 25 juillet)	26 260.85\$
SALAIRES MONITEURS (4 juillet au 25 juillet)	14 364.71\$
TOTAL	131 954.26\$

Adopté

3.3 États financiers au 31 juillet 2020

Les états financiers au 31 juillet 2020 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.4 Vente du 89 rue Philippe-Bérubé

2020-08-91

Considérant la mise en vente d'un terrain via la résolution 2020-07-78

Considérant qu' une offre d'achat a été transmise à la municipalité

Il est proposé par Lise Lévesque appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- D'accepter l'offre d'achat de Mme Jenny Deroy;
- Mandater MM. Bruno Paradis, Maire et Martin Normand, directeur général, à signer au nom de la Municipalité le contrat notarié ;
- De s'assurer que les conditions de vente exigées dans la résolution 2020-07-78 soit au contrat.

3.5 Instance de droit de propriété

2020-08-92

Considérant que la Municipalité est mise en cause dans une demande introductive d'instance judiciaire d'un droit de propriété ;

Considérant qu' à la lecture des documents la demande est justifiée.

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Ghislain Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers de convenir du règlement de la demande introductive d'instance en reconnaissance judiciaire d'un droit de propriété de la part de « Marché du Draveur inc. » portant le # 100-17-002278-200. De mandater Martin Normand, directeur général, à transmettre la réponse par écrit au palais de justice de Rimouski.

3.6 Mise à pied emploi étudiant

2020-08-93

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de mettre fin à l'emploi des employés étudiants saisonniers aux dates suivantes :

Ann-Marie Côté	14 aout 2020
Myriam Charest	14 aout 2020
Jade Cassista	14 aout 2020
Marie-Ève Leclerc	14 aout 2020
Kelliane Labrie	14 aout 2020
Audréanne Beauregard Otis	14 aout 2020
Éloïse Béchard	14 aout 2020
Pierre-Olivier Babin	14 aout 2020
Félix Côté	7 aout 2020

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Formation désincarcération / 2 candidats

2020-08-94

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'inscrire à une formation sur les techniques de désincarcération les pompiers suivants :

- M. Sylvain Joubert
- M. Clarence Guimond

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Décompte final / Excavations Chouinard

2020-08-95

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la retenue à Excavations Léon Chouinard pour le projet rue Oscar-Fournier et St-Paul au montant de 13 703.65\$, le tout tel que recommandé par Natan Hazel, ingénieur à la MRC de la Mitis.

5.2 Décompte final / Pavages Laurentiens

2020-08-96

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la retenue à Pavages Laurentiens-Sintra BML pour le projet de réfection de la rue Ste-Anne au montant de 6 577.07\$, le tout tel que recommandé par Natan Hazel, ingénieur à la MRC de la Mitis.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun point

7. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

9.1 _____

10. Levée de l'assemblée :

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h20.

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire